



# NON A L'ANNEXION ! NON A L'EFFACEMENT DU PEUPLE PALESTINIEN !

Retour  
au site  
AFPS Alsace

CNPJ/DPI

Avec le soutien actif des États-Unis de Donald Trump, le gouvernement israélien dirigé par Netanyahu et Gantz annonce vouloir engager dès le 1er juillet l'annexion pure et simple d'une grande partie des territoires palestiniens occupés de Cisjordanie, en violation flagrante du droit international.

Il y a déjà l'occupation, la colonisation, l'apartheid, l'emprisonnement massif de tout un peuple. Avec le projet d'annexion d'une partie de la Cisjordanie, un pas terrible est franchi. Israël piétine le droit international et viole délibérément la charte et les résolutions de l'ONU. Le gouvernement israélien nie le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et veut légaliser le fait accompli. En Palestine ce qui se joue c'est le monde dans lequel nous voulons vivre, un monde fait d'égalité et de justice.

Partout dans le monde, des voix de plus en plus puissantes de la société civile se font entendre pour dire non à cette politique, y compris en Israël où des manifestations importantes ont eu lieu.

La France doit empêcher ce projet d'annexion de se réaliser, en application du Droit et pour respecter ses obligations internationales. Il est temps de passer des déclarations et des condamnations verbales aux actes et aux sanctions.

Nous exigeons la suspension :

- de l'Accord d'Association entre l'Union Européenne et Israël, tant qu'Israël ne respectera pas le droit international ; l'Etat d'Israël ayant changé ses frontières et intégré à son économie des territoires qui ne lui appartiennent pas, tous les volets de l'accord d'association, y compris les accords douaniers et de libre-échange, doivent être reconsidérés ;
- de toute coopération militaire et sécuritaire avec l'État d'Israël ; il faut reconsidérer l'ensemble des coopérations compte tenu de la nouvelle situation créée par l'annexion.

La France avec d'autres États européens qui y sont prêts doit reconnaître l'État de Palestine, dans la suite logique de l'admission de la Palestine à l'ONU en novembre 2012.

Faire respecter les droits fondamentaux des Palestiniens c'est faire respecter le droit partout dans le monde et refuser la loi du plus fort.

Le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens appelle à tout mettre en œuvre pour s'opposer à cette annexion.

Il lance un appel pour participer aux manifestations et rassemblements partout en France et à utiliser tous les moyens (pétitions, interpellations des élus, ...) pour créer un rapport de force amenant le gouvernement français et l'Union Européenne à s'opposer à cette annexion et à faire respecter le droit international et à sanctionner l'occupant.

***Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens***

*List des organisation signataires au verso*

## **Signataires membres du Collectif national pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens**

*Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) – AFD International – AILES Femmes du Maroc - Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba - Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5<sup>e</sup> art (CJPP5) - Confédération générale du Travail (CGT) – Droit-Solidarité – Ensemble ! - Europe Écologie les Verts (EELV) – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) – Forum Palestine Citoyenneté - Génération Palestine - La Courneuve-Palestine - le Mouvement de la Paix - les Femmes en noir (FEN) - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) – Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Organisation de Femmes Égalité - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Socialistes pour la Paix (SPP) – Sortir du colonialisme - Syndicat National des Enseignements de Second degré (SNES/FSU) - Une Autre Voix Juive (UAVJ) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) – Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires*